



Portabilité de CDI dans un GIP

Par Nell

Bonjour,

Je suis en CDI de droit public dans un groupement d'intérêt public.

Étant actuellement à la recherche d'un emploi dans une autre région, j'aimerais savoir si mon CDI peut faire l'objet d'une portabilité dans la fonction publique territoriale ou de l'Etat.

Merci pour votre aide !